

Musée de la vie vaudoise : (fondation des patoisants)

Autor(en): **Chevalley, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Musée de la vie vaudoise

(Fondation des patoisants)

Ceux qui ont lu *Le garçon savoyard*, de C.-F. Ramuz, ou *Meillerie*, de Géo Blanc, ont entrevu le rude labeur des anciens barquiers qui sillonnaient le Léman, transportant la pierre du Chablais d'une rive à l'autre, ou le long des côtes. St-Gingolph. Bret. Locum et Meillerie possédaient une importante flotte de ces barques dont la Confrérie des « Pirates d'Ouchy » a sauvé un des derniers spécimens ; et tout un peuple de mariniers experts, Savoyards ou gars de La Tour-de-Peilz, acheminait sur la rive vaudoise la pierre extraite dans les carrières chablaisiennes, pierre taillée par une main-d'œuvre maîtresse du métier, pour construire nos villes et villages et les kilomètres de murs de nos vignes.

La pierre taillée est moribonde, tuée par le béton armé, et la pierraille a fait place au sable du Rhône et de la Dranse, chargé par bennes et tapis roulants électriques sur les chalands métalliques qui ont remplacé nos anciennes barques en chêne et châtaignier.

La vie de ces hardis bateliers est assez connue. Les dangers que couraient ces bateaux surchargés, très souvent sur un lac démonté, exigeaient des qualités d'endurance et une science de la navigation approfondie. Mais ce qui est ignoré de la plupart, ce sont les conditions de vie et

de travail de ce peuple laborieux et l'outillage rudimentaire mais ingénieux utilisé pour extraire la pierre, charger et décharger ces barques de leur marchandise très pesante.

Les vieux pêcheurs de St-Sulpice avaient le souvenir du naufrage d'une barque au large de la Venoge, en 1860, par quarante mètres de fond. Et le hasard vient de nous offrir un des instruments de son pont, vieux de cent ans, trouvé dans les filets de M. Tissot, pêcheur à St-Sulpice, signalé par notre ami René Mandrin, de St-Sulpice aussi. C'est une manière de petit fardier à quatre roues, qu'on employait au siècle dernier pour charrier de terre à bord et de bord à terre les blocs de pierre trop lourds pour être transportés à la brouette ou sur un bayart. Il se compose d'un lourd châssis en châtaignier, de deux roues arrière et d'un train avant de deux roues, avec un timon qui pivotait sur une forte traverse de chêne. Le tout assemblé par de solides ferrures forgées. Seuls le châssis et les roues arrière nous sont parvenus. Ces roues ont ceci de particulier qu'elles ont un diamètre de 25 cm., mais sont larges de 25 cm. et pleines, et sont cerclées fortement sur les deux bords de la face roulante, ce qui en faisait des roues à gorge destinées à rouler sur deux poutres parallèles formant rails, enjambant l'eau de la terre ferme à la barque ou inversement. Cet outil m'était inconnu et c'est avec intérêt et plaisir que je l'ai accepté pour

Depuis six générations
les bons Vaudois
fument

GRANDSON

4/3 légers

4/3 forts

VAUTIER FRÈRES & Cie 1832



notre Musée, qui collectionne tous les vieux instruments avec lesquels nos pères travaillaient. Merci à MM. Tissot et Mandrin de nous l'avoir procuré.

J. Chevalley.

Notre concours d'abonnés au « Conteur » *

Chers amis du Conteur.

Si de nombreux membres du Conseil ont rivalisé d'entrain et de zèle pour trouver de nouveaux amis au Conteur, en revanche, peu de nos fidèles abonnés nous ont envoyé des adresses.

Rappelons que ce concours durera jusqu'au 30 juin inclus, et que le tableau des prix comporte un

1^{er} prix : Fr. 50.— en espèces.

2^e prix : Fr. 25.— en espèces.

3^e, 4^e, 5^e et 6^e prix : Fr. 10.— sous forme de billets de la Loterie romande, etc.

* Voir « Règlement » de ce concours dans les numéros des 15 décembre 1955 et 15 janvier 1956.

2^e Tableau d'honneur

Du 10 janvier au 8 février 1956

1^{er} Joseph Gaspoz (Valais) 13 (payés)

2^e ex aequo : abbé F.-X.

Brodard (Fbg), et Oscar

Pasche (Vaud) 7 »

4^e Simon Vatré (Jura) 6 »

5^e Chs Montandon (Vaud) 5 »

6^e ex aequo : Maurice Bos-

sard (Vaud). A. Défago

(Vs) et E. Wiblé (Ge) 3 »

9^e A. Pignat-Mégroz (Vd) 1 »

P.-S. : Au total 48 nouveaux abonnés.
Bravo !

M. Joseph Gaspoz se maintient en tête en sprintant à chaque fois qu'un concurrent le menace. M. l'abbé F.-X. Brodard, qui compte une quarantaine d'abonnés en réserve... se réserve pour le mois suivant... La lutte est serrée et devient passionnante !

Résultats du concours de janvier

« Ce que j'ai eu de la peine à trouver le 2/11 horizontal... Très bonne définition. Il suffisait d'y penser ! » nous écrit Mme Alice Capt. que le tirage au sort n'a hélas pas récompensée... Elle l'eût mérité !

Mais qu'elle se rassure, elle ne fut pas la seule à peiner. Sur une soixantaine de concurrents, vingt-cinq ont échoué en mettant *Fat* au lieu de *Rat*.

Si la définition avait été libellée ainsi : *Passe sa vie à « se » regarder*, *Fat* eût par faitement convenu.

Mais il y avait : *Passe sa vie à regarder*. Eh ! oui, à regarder... à deux sous comme tous les « pingres », les avares, les Harpagon, les gens « regardants »... les « rats »... Les Vaudois disent « Rapiat » !

En France, où sévissent les impôts indirects on qualifie aussi de « Rat » les percepteurs passant leur vie à regarder, fouiner les caves à la recherche de spiritueux échappant à la taxation... On peut aussi être amoureux... comme un « rat ». Ce sont ceux qui risquent d'être faits... comme des « rats » dans le mariage.

Voici la liste des gagnants :

Mme A. Cuendet, Clarens.

M. Jules Bornand, La Conversion.

M. Frs. Aubry, Sommentier (Fribourg).

Mme G. Bütikofer, Berne.

M. Julien Marquis, Mervelier (Jura).

M. Philippe Thomas, Moudon.

Mme S. Gilliard, Lausanne.

M. Sigismond Gay, Lausanne.

M. Ed. Fazan, Lausanne.

M. Ls Chamorel, Gryon.

Mme S. Gross, Lausanne.

Mme Fr. Croset, Gryon.

N'y aura-t-il pas un « as » mouroisiste pour se « crocher » au concours d'abonnés du Conteur ?

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 29 février 1956, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du Marché 11, Lausanne.

rms.